MAIRIE DE PERET Rue Claude Debussy 34800



Téléphone 04 67 96 09 41

Messagerie mairieperet@gmail.com

Site internet www.mairie-peret.fr

# BULLETIN MUNICIPAL

Nº 17

2016-2017

# PERET

#### SOMMAIRE

V	il	la	į	e	

- -Réhabilitation cœur du village
- -Plan Local d'Urbanisme

#### Patrimoine -Logiverts

- -Brel, Fréjaville
- Éducation
- -Conseil Municipal des jeunes
- -École numérique

#### Socio-Culturel-

#### Sports -Musique

p10

- -Halle aux sports
- -Animations
- -Périscolaire

#### Voirie

p16

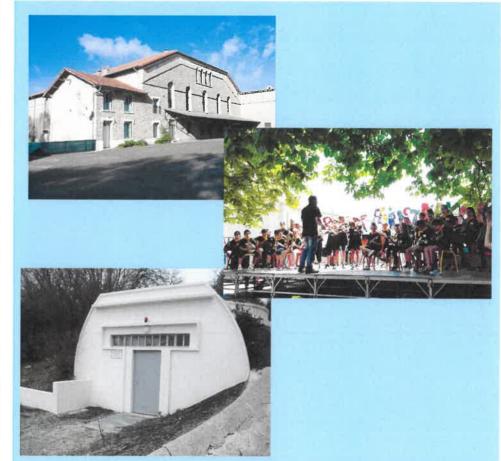
- -Rue Debussy/
- Ravel/St Exupéry -Chemin de
- Famouriès. cimetière, bd A Daudet

#### Réseaux

d'électrification p18

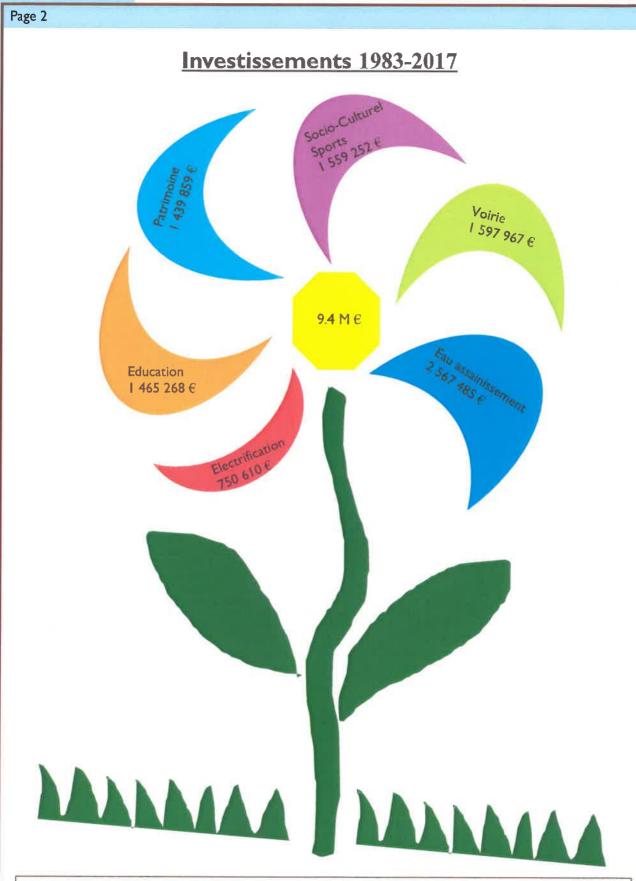
#### Réseaux d'eau p19

- -Lagunage
- -Mise en conformité du schéma directeur
- -Délégation de
- Service Public



Halle aux sports, eau potable et musique au programme

Un village résolument tourné vers l'avenir, fier de son passé et de ses traditions.



Mairie de Péret, Rue Claude Debussy, 34800 PERET - Tel : 04 67 96 09 41 - mairieperet@gmail.com - Direction de la publication : Christian BILHAC, Maire - Rédaction, Conception et mise en page : Véronique LEBRETON - Crédit photos : Mairie de Péret - Impression : Pure Impression 451 rue de la Mourre 34130 Mauguio - Tirages : 600 exemplaires - Dépôt légal : 1er trimestre 2018

# > EDITO



La gestion d'une commune rurale est devenue au fil des années de plus en plus complexe en raison des contraintes juridiques ou règlementaires et des difficultés financières que connaissent toutes les communes de France. Cette situation ne doit pas conduire à l'immobilisme car dans un monde où tout s'accélère, s'arrêter serait reculer.

La gestion d'une commune c'est la gestion de l'argent public donc des impôts. Année après année, nous sommes très raisonnables en la matière et les taux d'imposition à Péret sont plus bas que dans la

plupart des communes.

La gestion d'une commune, c'est à la fois veiller au présent et « permettre l'avenir » selon la formule de Saint Exupéry.

Veiller au présent c'est entretenir au quotidien le village, les différents locaux municipaux, repérer ce qui tombe en panne ou a été détruit, surveiller le bon fonctionnement administratif et financier de la commune. C'est offrir à la population et en particulier aux plus jeunes des équipements et des activités au sein même du village.

Veiller au présent serait beaucoup plus simple avec un peu de civisme de la part de chacun (stationnements, circulations, poubelles, chiens et chats...).

Permettre l'avenir c'est penser à Péret dans 10 ou 20 ans, c'est renouveler dès à présent le réseau d'eau potable, c'est construire de nouveaux équipements et mettre en place de nouveaux services. Tout cela est possible grâce au soutien constant du Conseil Départemental, premier partenaire des communes mais aussi de la Région et de l'État.

Permettre l'avenir c'est anticiper car l'action dans l'urgence est toujours moins aboutie et toujours plus coûteuse.

De nombreux travaux ont été réalisés durant ces 4 premières années de ce mandat mais il reste encore 4 gros chantiers et un projet à mettre en œuvre.

- La maison culturelle qui abritera une salle de musique et une médiathèque dans les anciens quais de la cave coopérative.
- La réfection des rues P. Valéry, de la Fontaine, de la Tour qui sera précédée par le remplacement du réseau d'eau.
- L'aménagement de l'entrée sud du village (avenue M. Albert) à l'identique de ce qui a été fait avenue J. Ferry.
- La réhabilitation du cœur du village avec la création d'un parking rue P. et M. Curie et l'embellissement du centre village (pavage, plantations, dissimulation des colonnes de tri ...).
- La création d'une maison médicale (Rue P. et M. Curie) mais ce projet est lié à la présence d'un médecin.

Avec le Conseil Municipal dont je tiens à saluer le dévouement et avec le personnel communal de qualité dont nous disposons nous allons continuer jour après jour à travailler pour tous, pour qu'il fasse toujours bien vivre à Péret.

Christian BILHAC Maire de Péret

Président de l'Association des Maires de l'Hérault

# > VILLAGE



**6 6** Une réorganisation du stationnement en projet

# Réhabilitation du cœur du village - Déclaration d'utilité publique

Comme dans de nombreuses communes, le cœur du village est en proie au stationnement anarchique, source de conflit et de dégradation de l'espace de vie. La nécessité de réorganiser le stationnement est devenue une nécessité.

La commune a mené une réflexion sur cette problématique et a décidé d'aménager le cœur du village. Objectifs:

- Mettre en valeur le patrimoine du cœur du village en supprimant la pollution visuelle générée par les véhicules en stationnement.
- Améliorer la circulation, car les stationnements anarchiques gênent la circulation des véhicules, et plus particulièrement, des camions de livraison, d'ordures ménagères ... et plus grave des secours.
- Supprimer les tensions que génère cette difficulté de stationnement.

Les terrains de M. SIFFRE, sont idéalement situés pour la création d'une aire de stationnement, avec une entrée rue Pierre et Marie Curie et une autre avenue Jean Mermoz.

La commune a donc décidé de les acheter. Pour cela, elle a lancé début 2017 une procédure de déclaration d'utilité publique. Il s'agit d'une procédure préfectorale qui vise à rendre le site d'utilité publique et qui permet à la commune d'acheter les biens à un prix fixé par le service des domaines, après enquête publique.

L'acte définitif avec M. SIFFRE a été signé en janvier 2018 pour un montant de 293 250 €.

L'avant projet réalisé par le cabinet CETUR consiste en l'agencement de parking, en la création d'une aire de services et en l'aménagement du centre du village. Il devrait débuter fin 2018 pour un montant estimatif de 600 000€ HT.



#### Plan Local d'Urbanisme

Par délibération en date du 23 mars 2012, le Conseil Municipal de Péret a prescrit la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Les études n'ayant pas été engagées, le Conseil Municipal a relancé la procédure en réaffirmant la prescription de l'élaboration du PLU par délibération en date du 27 février 2015 et en complétant les modalités de concertation.



La procédure s'est poursuivie en 2016 et 2017 avec l'aide du cabinet Chibaudel.

- 2016 et 2017 : réunions de travail de la commission d'urbanisme pour préparer le futur PLU
- Le 20 mars 2016 : réunion avec les agriculteurs
- Le 13 juillet 2016 : réunion personnes publiques associées (Etat, Chambre Agriculture, Département, Chambre des Métiers, etc.)
- Le 25 août 2016 : délibération pour approuver le PADD, Projet d'Aménagement et de Développement Durable (détaillé ci-dessous)
- Le 4 novembre 2016 : réunion publique à la salle Le Peyral

En séance du 15 décembre 2016, le Conseil Municipal a délibéré pour arrêter le projet de Plan Local d'Urbanisme et tirer le bilan de la concertation.

Après l'envoi du dossier aux personnes publiques associées, une enquête publique a eu lieu du 9 octobre au 10 novembre 2017.

A la suite de l'avis favorable du commissaire enquêteur, le Conseil Municipal a approuvé dans sa séance du 14 décembre 2017 les modifications à apporter au PLU. Après son approbation par le Conseil Municipal, le PLU sera exécutoire dès réception de l'avis du préfet.

#### LE PADD-Projet d'Aménagement et de Développement Durable en détail

#### ORIENTATION N°I: PERET, UN VILLAGE RURAL

I - Respect de l'environnement

Préserver les espaces agricoles, naturels et forestiers ; Préserver les continuités écologiques

2- Respect du cadre de vie

Préserver le cadre paysager du village ; Prendre en compte les contraintes naturelles du territoire Limiter les nuisances portées au cadre de vie

#### ORIENTATION N°2: PERET, UN VILLAGE DURABLE

I- Un développement urbain limité et maîtrisé

Favoriser et maîtriser le renouvellement urbain ; Rationaliser les développements urbains

2- Conforter/renforcer la vivacité du village

Pérenniser les équipements d'intérêt collectif; Renforcer l'attractivité du cœur de village

3- Soutenir l'emploi local par un développement économique mesuré

Pérenniser et renforcer les activités économiques de proximité ; Aménager un espace agri-artisanal

4- Rationaliser les transports et les déplacements

Repenser le maillage viaire ; Renforcer le maillage de déplacement doux ; Une gestion pragmatique du stationnement

#### **ORIENTATION N°3: PERET, UN VILLAGE SOLIDAIRE**

I - Diversifier l'offre en logements

Diversifier les modes d'habitat (individuel, individuel groupé, collectif) ; Produire des petits logements T2/T3 pour répondre à la demande ; Un logement pour tous : produire des logements sociaux / communaux

2- Vivre en commun à travers une urbanisation de qualité

Reconsidérer les zones pavillonnaires comme des espaces de vivre ensemble Gérer les promiscuités pour un cadre de vie apaisé

3- Des projets d'équipements d'intérêt collectif ou général

Redimensionner la station d'épuration ; Créer un nouveau cimetière ; Reconvertir la cave coopérative en espace ouvert à tous

1029

c'est le nombre d'habitants à Péret (chiffres officiels INSEE recensement de 2016)

# > PATRIMOINE



Des travaux de rénovation pour économiser de l'énergie

# Réaménagements des Logiverts

La commune de Péret a construit en 1986 quatre logiverts afin d'accroître son activité touristique et ainsi proposer des locations à la semaine.

Ces derniers ont été rénovés en 2008 afin d'être rafraîchis.

Cependant, l'agencement de ces gîtes ne correspondait plus aux attentes des saisonniers. En effet, bien que constitués d'une petite chambre et d'une seconde chambre en mezzanine, les gîtes n'offraient qu'une petite pièce de vie correspondant à la cuisine.

Il convenait de les moderniser en les agençant différemment afin de créer un coin salle/salon, indispensable à toute location.

Les travaux ont eu lieu en 2017. La mezzanine a été maintenue en chambre et la pièce du bas a été transformée en salon avec télévision et canapé convertible. La climatisation a été installée, du mobilier a été acheté, l'intérieur et les façades des logiverts ont été repeints. Les travaux ont été réalisés par différentes entreprises retenues par un marché public.

#### Coût total TTC

Subvention Conseil Départemental Subvention Conseil Départemental Subvention Conseil Régional Coût pour la commune 67 689.85 €
- 13 000.00 €
- 16 460.00 €
- 10 973.00 €

27 256.85 €









# Menuiseries mairie 3ème tranche

Après le remplacement des fenêtres de la mairie dans une l'ère et une 2ème tranche de travaux, le Conseil Municipal a décidé de remplacer les portes d'entrée afin de les mettre aux normes handicap, et de placer des volets aux fenêtres du 2ème étage dans lequel se situent les gîtes communaux. Les travaux ont été réalisés en juin 2016 par les entreprise Caceres et Castro.

 Coût TTC
 5 760.00 €

 Volets
 I 692.00 €

 FCTVA
 - I 222.42 €

 Coût pour la commune
 6 229.58 €

# Mise en sécurité des anciennes mines de baryte

Autrefois, la Société des couleurs zinciques exploitait au Nord de Péret la baryte (minéral tendre et lourd, légèrement nacré et teinté de blanc, gris ou jaune, utilisé dans l'industrie pétrolière). Inexploitée depuis plus de 30 ans, la commune a récupéré ces terrains il y a 10 ans. En 2011, le site a été sommairement clôturé mais l'ancienne mine demeurait dangereuse et devenait une décharge sauvage.

Ayant une responsabilité en cas de danger, la commune a donc fait appel en juin 2016 à l'entreprise Abes pour aplanir le terrain afin de limiter les risques d'accident. **Coût 6 000** €



# Salle René Fréjaville

Le Conseil Municipal a décidé d'inscrire dans le programme des travaux en régie 2016 et 2017 la réfection de la salle René Fréjaville. Cette salle, accolée à la salle Jacques Brel est utilisée lors des



projections ou spectacles et pour les cours de l'École de musique municipale. Réfection des murs, pose de moquette, mise en accessibilité pour les personnes handicapées, isolation ont été entrepris par les employés communaux, soit 228h de travail au total!

 Coût matériel TTC
 3 178.39 €

 Coût main d'œuvre
 3 983.04 €

 FCTVA
 - 521.38 €

 Coût pour la commune
 6 640.05 €

## <u>Isolation salle J Brel</u>

Hérault Énergies a réalisé un diagnostic conseil en 2016. Ce rapport présentait des propositions en vue de réduire les dépenses de chauffage. Ces travaux d'isolation thermique étant subventionnés à hauteur de 70 %, la commune a décidé d'isoler les combles de la salle Jacques Brel (réalisé en octobre 2017 par l'entreprise Languedoc Isolation).

 Coût TTC
 I 368.00 €

 Subvention Hérault Énergies
 - 798.00 €

 FCTVA
 - 224.40 €

 Coût pour la commune
 345.60 €

# Local champ de l'eau

En 2015, les employés communaux avaient réalisé des toilettes au champ de l'eau (Espace de jeux bd de la Liberté).

En 2016, ils ont poursuivi cet aménagement avec attenant aux toilettes un local technique.

Ce local permet le stockage des produits d'entretiens et du matériel des logiverts.

Coût fournitures TTC | 394.74 € | 1728.00 € | FCTVA | -512.25 € | 2610.49 €



## Déplacement des ateliers municipaux

Avec l'aménagement de la cave coopérative en halle aux sports, un grand espace était disponible à l'arrière du bâtiment. Le Conseil Municipal a donc décidé d'y déplacer l'atelier municipal, mieux adapté après quelques aménagements. La parcelle et l'ancien hangar ont été vendus à un

particulier pour un montant de **90 000** €. Le déménagement a eu lieu en juillet 2017.



#### PATRIMOINE

Année après année, une action continue :

1983-1988: réfection sacristie, clocher, création logiverts, rénovation placette Notre Dame, bureaux mairie

1989-1994: rénovation église St Félix, acquisition immeuble place, rénovation place, immeuble poste, installation paratonnerre, restauration clocher, rénovation mairie

1995-2000 : bureau de poste, bétonnage allées cimetière, atelier municipal, monument aux morts

2001-2007 : église, columbarium, pavage place du fort, secrétariat + salle mariages, restauration chapelle Notre Dame Des Buis Tranches I et 2 2008-2013 : logiverts extérieurs et intérieurs, salle d'eau au Gîte 2, église, achat cave coopérative et appartement cave

2014: issue secours Peyral, we champ eau, columbarium

2015 : local champ l'eau menuiserie mairie et cave

2017: logiverts, isolation Brel, Rénovation Fréjaville, menuiseries mairie 3ème tr, ateliers municipaux

Coût total:

I 439 859.88 € TTC

Subventions+ FCTVA:

813 958.37 €

Quote part

communale:
625 901.51 €

Soit 43 % du coût total

# > EDUCATION



# ■ Une équipe enseignante investie dans l'éducation

# Conseil Municipal des Jeunes

L'école a mis en place en 2016 le Conseil Municipal des Jeunes (CMI). Objectifs:

- Promouvoir la citoyenneté et la démocratie, en appui aux programmes scolaires qui se développent à partir du socle commun de connaissances et de compétences,
- Dialogue entre les jeunes, les élus locaux et adultes en général.
- Lien social et intergénérationnel,
- Reconnaître aux jeunes leurs capacités de proposition, d'analyse et d'action.
- Pédagogie pour la prise de responsabilités dans le monde associatif et politique,
- Aider à prendre conscience de leur propre statut social, et à œuvrer en vue d'en favoriser l'évolution.
- Contribuer à l'apprentissage de l'exercice du débat collectif et de la négociation.

#### Rôle du CMI:

S'exprimer librement sur les sujets de leur choix, en rapport avec la vie de la commune, et définis lors des assemblées plénières.

Proposer et mettre en œuvre des projets, qui doivent êtres profitables aux personnes fréquentant la commune, qui ont été choisis lors des assemblées plénières, et validés par le Conseil Municipal adulte de la commune.

#### Composition:

Le CMI est composé de 12 Conseillers Municipaux Jeunes, et de 2 élus Municipaux adultes (le Maire et



12 membres titulaires et 4 membres suppléants, répartis en 2 collèges électoraux, un par classe concernée. Soit 6 titulaires et 2 suppléants pour les classes de CMI, 6 titulaires et 2 suppléants pour les classes de CM2.



Le CMJ a réalisé une soirée galette des rois, a confectionné des cendriers pour l'aire de jeux et a mis en place le pédibus (voir encadré).



#### **Pédibus**

Le Conseil Municipal des Jeunes a instauré le Pédibus en fin d'année scolaire 2016/2017. Il s'agit d'un système de « co-voiturage » à pied pour les déplacements domicile/école.

Les parents se relaient pour accompagner un groupe d'enfants à l'école.

#### Le but :

- une plus grande sécurité,
- un environnement plus sain (moins de circulation de pollution et de bruit),
- une action pédagogique (des enfants qui acquièrent un comportement responsable et solidaire dans la rue, et création de liens conviviaux),
- une meilleure hygiène de vie (la marche).





# <u>Prix</u> de la laicité

L'école Jacques Montagne a obtenu en juin 2017, le prix de l'engagement laïque pour son projet intitulé « Les règles et le



fonctionnement de la démocratie dans une république laïque ». Une cérémonie de remise du prix a été organisée à la salle René Char, en présence du M. Guy Le Néouannic, Délégué Département à l'Education Nationale, de M. Stéphane Russo, membre du jury, de Mme Laure Roustan, Directrice de l'école, et de Mme Laurence Saudo enseignante des CM I-CM2.

A la clé, un diplôme mais aussi des bons d'achat pour des livres.

# École numérique

En 2012, le Conseil Municipal a mis en place en partenariat avec l'Etat un projet nommé École Numérique Rurale. Il s'agissait d'équiper l'école de tableaux numériques et d'ordinateurs portables pour les élèves.

En 2017, la commune a investi dans un 3ème tableau numérique afin que chaque classe (hors maternelle) dispose de cet outil de travail. Le tableau blanc interactif (TBI) est un écran blanc tactile associé à un ordinateur et un vidéoprojecteur. Il permet la projection de documents ou de vidéos à l'ensemble de la classe.

Coût 3 578 € en 2017

Parallèlement, la commune dote depuis plusieurs années l'école d'ordinateurs neufs :

Coût 1824 € en 2016 pour 4 ordinateurs Coût 1760 € en 2017 pour 4 ordinateurs

L'achat de 2 ordinateurs est programmé pour 2018.

De plus, un contrat de maintenance informatique est conclu afin de garder à jour et en bon état de fonctionnement le parc informatique. Coût 840 €/an

Enfin, la commune adhère depuis 2015 à un partenariat avec l'académie. Ce dispositif s'inscrit dans le prolongement de l'école numérique rurale. L'espace numérique offre à chaque usager (enseignants, élèves, personnels technique ou d'encadrement) un accès simple, dédié et sécurisé à des données pédagogiques (par exemple, pour les élèves, accès aux notes, devoirs, exercices ...).

Coût : I€/enfant /an jusqu'en 2017 (soit 106€ pour 2017), 50€/an/école à compter de l'année scolaire 2017/2018.

#### **EDUCATION**

Année après année, une action continue :

1983-1988: classe maternelle, isolation tranche I et 2, salle informatique

1989-1994 : aménagement cour, réfection toiture, mobilier, sanitaires, salle de classe et logement, menuiserie 1995-2000 : salle motricité, cantine

2001-2007: menuiseries, salle ABCD, cantine et préaux, menuiseries, réaménagement groupe scolaire tranche I et 2 2008-2013: création de 3 WC, plafond maternelle, façade l'ère tranche, réfection plafond et mur maternelle, dortoir, accès école, salle multiactivités (tranche 3), école numérique, trottoir, ouverture cantine, 5ème classe, achat instruments OAE 2014: surélévation groupe scolaire

2015: achat instruments OAE
2017: grilles maternelle
Coût total:
1 465 268.05 €TTC
Subventions+ FCTVA:
861 497.65 €
Ouote part

603 770.40 € Soit 41 % du coût total

communale:

#### Grille de défense

En avril 2017, la commune a placé des grilles de défense sur les fenêtres de la maternelle menant sur la rue. Ces grilles ont été réalisées et posées par l'entreprise Sometal pour un montant de 2581.20 €

6284

c'est le montant dépensé en 2017 pour le numérique à l'école

# > SOCIO-CULTUREL-SPORTS MÉLÉ À L'ÉDUCATION

#### **Activités Périscolaires**

Depuis l'année scolaire 2013/2014, l'école de Péret a mis en place des activités périscolaires, conformément au décret en date du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires.

Les ateliers sont mis en place sur le temps périscolaire, les mardis, jeudis, vendredis, trois fois une heure après la classe.

La commune applique le principe de la gratuité pour les familles.

Les objectifs sont de favoriser l'épanouissement des enfants, développer la curiosité intellectuelle, et renforcer le plaisir d'apprendre.

Les activités proposées sont : arts plastiques, activités manuelles, théâtre, chant, éducation physique et sportive, informatique, orchestre à l'école (CEI/CE2 + CMI/CM2 – instruments à vents / cordes / percussions). Il est à noter qu'il existe une convention avec l'association nationale « orchestre à l'école » qui accompagne notre projet musical. De plus, cette association nous aide financièrement (50%) pour l'achat des instruments à vent prêtés gratuitement aux 27 élèves.

Les activités périscolaires sortent du cadre scolaire puisque l'orchestre à l'école est amené à jouer à l'extérieur, lors de concert symphonique par exemple présenté à Péret.

#### Dépenses et recettes 2016 pour les activités périscolaires

DEPENS	ES	RECETTES		
Intervenants	23 819,76	Etat	9 540,00	
Instruments	279,00	Orchestre à l'école	0,00	
Cotisation OAE	100,00	Assoc OAE Péret	0,00	
Matériel	532,85			
Frais de personnel	14 708,16	Remboursement contrats	1852.64	
Total	39 439,77	Total	11 392.64	



Septembre 2017:
Formation d'un 3ème orchestre à l'école coût: 1618.22 € (guitare, anches, pad ...)
Peu d'instruments ont été achetés car les enfants ont récupéré ceux du ler orchestre (entré au collège et ayant donc arrêté l'OAE)

# École de musique municipale, Orchestre A l'École et orchestre de bric et de broc

Après la première guerre mondiale Péret a connu une activité musicale intense. Sous l'autorité de Monsieur Massal, chef d'orchestre, l'harmonie Sainte Cécile s'est développée pour atteindre 90 musiciens.

La qualité de ses prestations a été couronnée par de nombreuses médailles et l'a même amenée à représenter la région lors du concours international de musique qui a été organisé à Alger pour le centenaire de l'Algérie Française en 1930.

C'est avec plusieurs prix, dont le prestigieux 2éme prix de lecture à vue, que les musiciens Pérétois sont revenus au village.

Mais, après le départ du chef d'orchestre, l'harmonie a disparu et la pratique de la musique s'est éteinte au fil des ans dans la commune.

C'est avec cette tradition de la musique pour tous et par tous que la politique mise en place par la municipalité de Péret a décidé de renouer.

D'abord avec un Orchestre à l'École en 2013, formé des élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 de l'école J. Montagne.

Puis avec la création d'une école de musique municipale en 2014, qui propose des cours de chant, guitare, trompette, violon, saxophone, et percussions.

Enfin, avec la formation d'un Orchestre dit de « bric et de broc » ouvert à tous et composé de musiciens amateurs et professionnels, débutants et confirmés.

La commune peut compter sur une équipe municipale qui favorise le développement de la musique sur la commune ainsi que sur Monsieur David Peremarti et les différents professeurs pour organiser et diriger les activités musicales d'orchestre à l'école, de l'école de musique et de l'orchestre municipal de bric et de broc. Différents concerts sont organisés tout au long de l'année, via des spectacles de fin d'année. Une association « Orchestre à l'école et dans le village de Péret » a été créée afin d'organiser des manifestations. Elle est financée par le mécénat.











# 



# **Animateur sportif**

Au 1er juin 2016, Nicolas NERVI, animateur en contrat emploi avenir depuis 3 ans a été titularisé dans le grade d'adjoint d'animation 2ème classe.

Il peut ainsi continuer à développer les activités autour des jeunes.

Les animations sont mises en place les mercredis, samedis et durant les vacances scolaires.

Des activités sont proposées pour tous les âges (certaines en partenariat avec les associations PSL, OC2P, pétanque, ou Asphodèle) : tennis de table, tennis, pétanque, tennis ballon, handball, football, volley-ball, ateliers pâtisserie, films, ateliers coloriage, basket-ball, courses d'orientation, ateliers écriture de chanson, découverte jardin partagé, vtt, jeux d'eau, jeux vidéos, atelier peinture, balade sportive, Péret olympique.

D'autres activités sont proposées par le réseau jeunes de Clermont-l'Hérault : laser zone, stage d'acrobatie urbaine, bubble foot, foot en salle, journée plage, activités au lac du Salagou, laser game, bowling, jet ski virtuel, vortex, paintball, sport en itinérance.

Enfin des activités sont proposées en partenariat avec le département de l'Hérault : initiation tambourin, journée Hérault sport.













# Activités en partenariat avec les associations

Les associations mettent tout en œuvre pour dynamiser le village et divertir les Pérétois :

Journée des associations

Cette journée permet aux différentes associations de présenter leur activité et de recueillir les adhésions annuelles. Elle s'est déroulée à l'espace Le Peyral en 2016.

Concert Trait d'union

En 2016 et 2017, l'orchestre Trait d'Union a donné un concert gratuit à la salle des fêtes.

Chemin de l'eau

L'association Asphodèle a organisé une après-midi découverte du circuit de l'eau et de l'assainissement du village. Du puits de captage des Condamines, jusqu'au lagunage naturel, en passant par le réservoir des Buissières.

Les Pérétois ont du talent

La commune a organisé une journée dédiée aux talents des habitants. Chacun aura pu faire découvrir ou redécouvrir son talent : peinture, dessin, théâtre, musique, yoga ...

Carnaval

L'APEEP, association des parents d'élèves organise chaque année au printemps le carnaval des enfants. Le but est de défiler dans les rues, de s'a-

muser et de passer du temps ensemble autour d'un goûter offert par la mairie à la salle Le Peyral.

Fête de l'école

Pour clôturer l'année, l'école, l'APEEP et la mairie organisent la traditionnelle fête de fin d'année : remise des dictionnaires aux futurs collégiens, spectacle scolaire et périscolaire, repas et kermesse au programme.

Noël des enfants

De la même manière, le père noël passe chaque année à Péret pour offrir un joli livre aux enfants autour d'un goûter et d'un spectacle en chanson.

Journée de l'environnement

Cette journée est consacrée au débroussaillage d'une zone de Péret et est suivie d'une grillade.

D'autres activités sont organisées par les associations :

- Comité des fêtes Repas-spectacle, réveillon de la St Sylvestre ...
- Péret Sport et Loisirs fête estivale
- Asphodèle : atelier greffe, foire au jardin, sortie botanique, conférence...
- APEEP : loto, vide grenier





## Jardins partagés

Lors de la séance du 24 mars 2016, le Conseil Municipal a décidé d'acquérir, **pour un montant de** 10 000 €, 2 parcelles d'une superficie totale de 6500 m² et de passer une convention avec l'association Asphodèle pour la création de jardins partagés.

Le terrain, situé au lieu-dit Famouriès est mis à disposition de l'association afin de proposer aux Pérétois des jardins potagers.

L'association, qui gère les jardins partagés en autonomie, a installé des cuves de récupération d'eau et une pompe solaire pour alimenter le forage déjà existant sur la parcelle.

La récolte commence à produire et les écoliers de maternelle ont pu les visiter au printemps 2017.

# > SOCIO-CULTUREL-SPORTS



Un élément patrimonial au service du socio-culturel et sportif

## Halle aux sports

La commune de Péret a acheté la cave coopérative en 2013. Le Conseil Municipal a décidé de réaliser l'aménagement de la cave coopérative en halle de sports.

Le but est de conserver l'architecture actuelle et d'aménager l'intérieur du bâtiment pour en faire un lieu de vie de plus de 1000 m² de surface.

#### Objectifs:

- Un volet sportif : Aménagement d'un espace pouvant accueillir des sports de salle (football, tennis, badminton, volley Ball, etc...),
- Un volet économique : Mise en place d'un lieu de rencontre entre producteur labellisés et population locale pour la commercialisation de produits locaux.
- Un volet culturel : Création d'un espace dédié aux événements culturels,
- Un volet environnemental : Installation de panneaux photovoltaïques pour une énergie propre et durable.

Les travaux ont été réalisés en plusieurs phases de juillet 2016 à décembre 2017 afin de gérer au mieux le budget de la commune.

Les travaux sont quasiment achevés. La maîtrise d'ouvrage a été assurée par le Cabinet CARTIER, Ingénieur DPLG et l'inauguration est prévue cet été.

Coût total TTC (travaux, honoraires, études) Subvention État (DETR) Subvention État (TDIL) Subvention Conseil Régional Subvention Conseil Départemental Subvention Communauté des communes FCTVA

Coût pour la commune

486 006.23 €

-51 000.00€

- 12 000.00 €

- 85 000.00 €

- 90 000.00 €

- 45 000.00 €

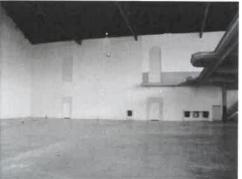
- 79 724.46 €

123 281.77 €



C'est le nombre d'années qu'il a fallu pour la réalisation des travaux à la cave coopérative entre l'acquisition de la cave et l'inauguration : démolition des cuves, chape, peinture, électricité, sanitaires...





#### Maison culturelle

La commune a débuté fin 2017 une étude sur l'aménagement des anciens quais de la cave coopérative en maison culturelle.

L'avant projet d'un montant de 360 000€ prévoit la création d'une

médiathèque en rez de chaussée et d'une salle de musique au sous-sol. Le projet a été retenu par le Département, la Région, l'État et la CAF pour des subventions d'un montant total de plus de 292 000 €.

La livraison est prévue pour l'été 2018.



Les employés communaux ont renforcé par des barres métalliques la structure du terrain multisports qui a été détérioré par des jeunes « sauvageons ». Cependant, tous les jeunes ne sont pas à blâmer. En effet, plusieurs enfants se sont portés volontaires à l'appel de Nicolas Nervi pour un atelier peinture de remise en état du multisports.



 Coût fournitures TTC
 290.40 €

 Coût main d'œuvre
 1354.32 €

 FCTVA
 -47.63 €

 Total :
 1 597.09 €

# SOCIO-CULTUREL SPORTS

Année après année, une action continue :

1983-1988: rénovation salle des fêtes (actuel secrétariat et salle des mariages), création stade des Liquières, rénovation salle Oromakos et Fréjaville

1989-1994 : aménagement plateau sportif, et stade des Liquières

1995-2000 : aménagement

salle J. Brel

réfection city

2001-2007: salle des rencontres (le Canton), salle Oromakos. espace socioculturel le Peyral, régénération Tennis, aménagement Skate Park 2008-2013: jeux pour enfants, peinture Peyral, bibliothèque, multisports 2016: Jardins partagés 2017: Halle aux sports,

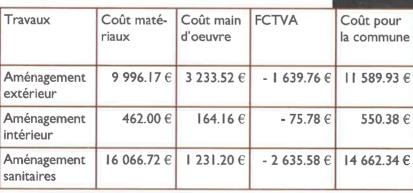
Coût total:
1 559 252.39 € TTC
Subventions+ FCTVA:
959 833.90 €
Quote part communale:
599 418.49 €
Soit 38% du coût total

# Travaux en régie halle sports

Parallèlement aux travaux réalisés par les entreprises à la halle aux sports, les employés communaux ont réalisé divers aménagements :

- à l'extérieur de la halle (parking, muret)

- ainsi qu'à l'intérieur, ce qui a permis d'effectuer de substantielles économies.





# > VOIRIE



# et de la sécurisation du village

# Rues St Exupéry / Ravel / Debussy - fin des travaux

Fin 2015, la commune débutait des travaux de renforcement du réseau d'eau et d'assainissement dans les rues Claude Debussy (au niveau du parvis mairie), Maurice Ravel, et Saint Exupéry. Le réseau, vieux de plus de 50 ans a été rénové et un pluvial a été créé, avant de débuter les travaux de réfection de voirie des mêmes rues.

Début 2016, la commune a donc poursuivi les travaux en aménageant ces rues avec un pavage en porphyre, identique à celui réalisé en 1992 sur la place de la fontaine, en 2001 sur la place du fort et en 2007 sur la rue Colbert. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise SLTPE.

En même temps que le pavage, le parvis de la mairie a été réaménagé. Il a été rehaussé afin de mettre la mairie et l'agence postale communale aux normes accessibilité.

#### Aménagement du village

Coût total TTC 114 295.94 € **Subvention La Poste** - 20 000.00 € - 10 101.00 € **Subvention Etat DETR** Subvention Conseil Départemental - 17 618.00 € Subvention Conseil Régional - 22 143.00 € **FCTVA** - 18 749.10 € Coût pour la commune 25 689.84 €







#### Cimetière

Après avoir bétonné les allées du « cimetière vieux » il y a quelques années, le Conseil Municipal a décidé de rénover les allées du cimetière neuf qui en avaient bien besoin. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise TPSO en octobre 2017.

Coût TTC 16 980.00 € FCTVA -2 785.39 € Coût pour a commune | 14 | 194.60 €



## Chemin de Famouries



Le sud-ouest de la commune est desservi par le chemin du Terras, le chemin des Caunes et le chemin de Famouriès. Ces chemins ruraux mènent jusqu'à la limite de la commune de Fontes.

Ils sont fréquemment empruntés par les viticulteurs, et les promeneurs.

En 2011, la commune de Péret a réaménagé une partie du chemin du Terras et du chemin des Caunes, cependant, cette voie n'avait pas connu de travaux importants depuis plus de 30 ans et il était nécessaire de procéder à une réfection complète de certains troncons.

d'autant que les intempéries de l'automne 2014 les ont fortement dégradés.

La commune a souhaité continuer cet aménagement par la réfection du chemin au niveau de Famouriès et le curage du fossé. Les travaux ont été réalisés en septembre 2017 par l'entreprise TPSO.

Coût total TTC	26	100.00€
Subvention Conseil Départemental	- 8	341.00 €
FCTVA	- 4	281.44 €
Coût pour la commune	13	477.56 €



Avant travaux

## **Bd Alphonse Daudet**

La commune a mis en place depuis quelques années une politique de réfection de la voirie communale. Diverses voies ont été rénovées : chemins du Peyral, chemin de la Magdelaine, rue Claude Debussy, rue du général Pouget, rue Maurice Ravel ...

En 2012, une première partie du boulevard Alphonse Daudet a été rénovée.

Le Conseil Municipal a décidé de réaliser la réfection de la deuxième partie de cette voie, de l'angle de la rue Claude Debussy jusqu'au cimetière.

La mise à niveau des regards d'eau usées, des bouches à clé et le revêtement en béton bitumineux ont été réalisés par l'entreprise TPSO à l'été 2017.

Coût total TTC27 555.00 €Subvention Conseil Départemental- 13 000.00 €FCTVA- 4 520.12 €Coût pour la commune10 034.88 €





1 597 967

C'est le montant des dépenses depuis 30 ans dans le domaine de la voirie.

# > VOIRIE

# Travaux en régie

Les employés communaux ont réalisé des travaux de voirie en 2016 : réseau pluvial bd F. Mistral (scellement d'une grille), bd A. Daudet (buse au niveau de la



rue Colbert et buse au niveau de la traversée de route face à la rue E. Barthe) et rue St Gely d'Arques.

Enfin, ils ont planté des lauriers roses et posé du gravier avenue J. Ferry et bd Pasteur afin de terminer l'aménagement d'entrée de village sud est.

Travaux	Coût ma- tériaux	Coût main d'oeuvre	FCTVA	Coût pour la com- mune
Espaces verts J. Ferry / Pasteur	2 274.30€	2 229.12€	- 373.07€	4 130.35€
Pluvial Daudet	2 217.68€	I 304.64€	- 363.78€	3 158.54€
Pluvial St Gely	2 14.04€	190.08€	- 35.11€	369.01€
Pluvial F Mistral	412.92€	241.92€	-67.73€	587.11€

# > RÉSEAUX D'ÉLECTRIFICATION

#### **ELECTRIFICATION / ECLAIRAGE PUBLIC**

Année après année, une action continue :

<u>1983-1988</u>: éclairage public route Clermont- chemin neuf, éclairage public chemin des Roques, éclairage public boulevard Pasteur, extension réseau chemin des Roques

1989-1994: transformateur Place, extension réseau J.Ferry -J.Mermoz, 1995-2000: extension chemin du Terras - Egalité, éclairage public village.

2001-2007: éclairage public + extension réseau village: av Marcelin Albert, pl du jeu de ballon, chemin des Écoliers, Massacos, électrification Ballarade, éclairage public le Peyral, M.Albert, J.Ferry, poste Pradalenque et Mermoz, poste Egalité

2008-2013 : secteur Magdelaine et ch Peyral, éclairage public poste Égalité et Campores, éclairage public Magdelaine, électrification av J.Mermoz

Coût total: 750 610.62 € TTC Subventions + FCTVA 688 514.72 € quote part communale 62 095.00 € Soit 8% du coût total

#### VOIRIE

Année après année, une action continue :

1983-1988 : ch des Arbres et Fontainilles, des Cabanisses et des roques ; les Tuffs, de Calasfrèges, de Massacos, rue Paul Valéry et P. et M. Curie

1989-1994 : ch des Ecoliers, de la Plaine, rue de l'Egalité, jardin communal rue de l'Egalité, divers

1995-2000: place G. Clemenceau, réfection chemins, abribus

2001-2007: jeu de ballon, ch Ecoliers, voirie HLM, ch de Massacos, des Roques, de la Pradalenque, des Arbres, du Peyral, des Carrierous, de la Croix de la Mission, Pioch Caulet, Magdelaine, parking le Peyral, château d'eau, av J. Mermoz, pavage rue Colbert

2008-2013: murs de soutènement ch des Cabanisses, du Terras, Pioch Caulet, Pioch Cal, de la Magdelaine, Maidergues, des Cabanisses, du Pigeonnier, du Peyral, du Terras, rue Voltaire, Debussy et Pouget, Egalité, place G Clemenceau et Combattant, bd A Daudet, pluvial des Cabanisses, A Daudet, Debussy, et J Ferry, élargissement mur rue Voltaire,

2014 : croix mission, ch pigeonnier, crébatine

2015 : Ferry et Pasteur, cabanisses, Magdelaine

2016: Pavage St Exupéry Debussy Ravel, pluvial Daudet Gely Mistral 2017: Ch Famouriès, bd Daudet, allées cimetière neuf

Coût total:
1 597 967.62 € TTC
Subventions + FCTVA
907 373.79 €
quote part communale
690 593.83 €
Soit 43 % du coût total

Pas de travaux d'électrification ou d'éclairage public en 2016 ni en 2017. Par contre une étude d'économie d'énergie a été menée par Hérault Énergies.

Un programme de modernisation de l'éclairage public va être mis en place dès 2018 : pose de leds et de programmateurs.

# > RÉSEAUX D'EAU

# 6 6 Une deuxième lagune pour l'épuration des eaux usées

#### Lagunage

La commune a réalisé en 1999 une station d'épuration à l'ouest du village au lieu-dit Pioch Luthaire. Le lagunage naturel est équipé de 3 bassins prévus pour un équivalent de 1 000 / 1 500 habitants, 10 000 m<sup>2</sup> de bassins avec un débit journalier de 160 m<sup>3</sup> par jour.

A la demande des services de l'État, la commune a décidé de procéder à l'extension de la station. Pour ce faire, elle a procédé à l'acquisition des anciens bassins qui appartenaient à Clocher et Terroirs pour un montant de 2 000 €. Ces bassins sont accolés à la lagune communale et pourront donc être reliés entre eux.

Les travaux ont été réalisés au dernier trimestre 2017 par l'entreprise Baldare, après étude par le cabinet BEMEA et Jacques Cartier.

Pour transformer ces 3 bassins, il a fallu créer un bassin de tête, le plus élevé, d'une superficie de 3 000 m² environ puis 2 bassins étagés de 1 500 m² chacun.

Les travaux consistaient en l'élimination de la végétation existante, décaper les terres, puis creusement et réalisation des bassins, protection des digues, mise en place des échelles barymétriques, et réalisation de l'exutoire avec traitement dans le talweg par plantations de roseaux macrophytes.

Les lagunes sont capables d'absorber de soudaines variations de charges organiques et hydrauliques. Cette technique offre de bons rendements épuratoires. Par rapport aux autres techniques existantes, la lagune se distingue par l'efficacité dans l'élimination des pathogènes et un coût d'entretien plus faible que les autres systèmes.

Les travaux, d'un coût total de 76 772.00 € HT ont été en partie financés par un emprunt de 44 000 €.



# > RÉSEAUX D'EAU



Dernière tranche des travaux préconisés par le Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable

# Mise en conformité et réhabilitation des ouvrages du réseau d'eau potable

Un schéma directeur d'adduction en eau potable (SDAEP) a été réalisé en 2013-2014 ainsi qu'une Déclaration d'Utilité Publique pour protéger le captage du puits des Condamines.

Dans le cadre des travaux de mise en conformité, de réhabilitation des ouvrages et d'amélioration du réseau d'eau potable,

dont le programme a été approuvé par l'Agence Régionale de la Santé et l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la commune a réalisé une première tranche de travaux au niveau du captage de la source ainsi que des travaux d'amélioration relatifs aux conclusions du schéma d'addiction d'eau potable (production – traitement des eaux, amélioration poteau incendie, amélioration distribution).

En 2017, la commune a réalisé la deuxième tranche du projet.

Ces travaux concernaient essentiellement l'amélioration du stockage et de la distribution et en particulier la réhabilitation du château d'eau de Notre Dame et Buissière avec la création d'une canalisation reliant le réservoir de Notre Dame à celui situé avenue Jean Mermoz.

De plus, des travaux de mise aux normes du réservoir des Buissières et de Notre Dame, avec la mise en place du pompage et de la chloration au réservoir Notre Dame, ainsi que des travaux d'alarme, éclairage, peinture ont été réalisés.

Ils permettent d'une part de sécuriser la distribution d'eau, et d'autre part de réaliser des économies d'énergies en réduisant la consommation électrique de la station de pompage puisque l'eau est pompée jusqu'au réservoir de Notre Dame au lieu de celui des Buissières.

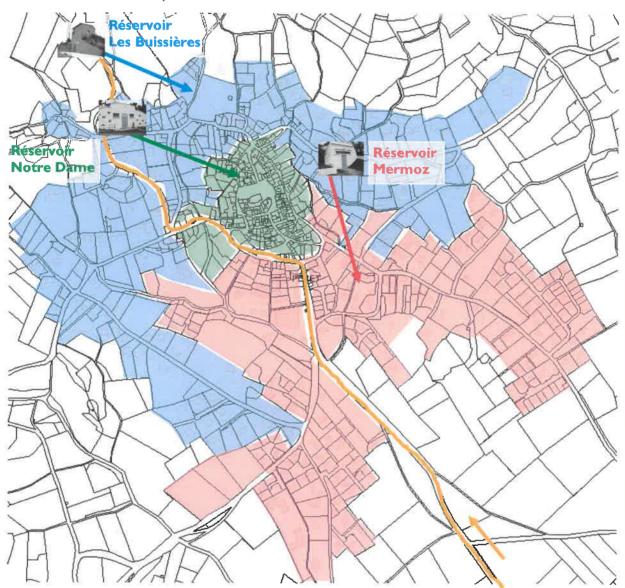
Coût total HT314 617.50 €Subvention Etat DETR- 116 462.29 €Subvention Conseil Départemental- 51 150.00 €Subvention Agence de l'eau- 72 591.00 €Coût pour la commune74 414.21 €



C'est le nombre de réservoirs d'eau sur la commune de PERET

## Schéma du nouveau réseau d'alimentation en eau potable

L'eau est pompée au puits des Condamines (situé sur la route d'Aspiran). Elle remonte par une canalisation jusqu'au réservoir de Notre Dame avec une reprise jusqu'aux Buissières. Ensuite l'eau est répartie selon les trois zones : chaque réservoir dessert une zone colorée selon le schéma ci-dessous :



Canalisation de remontée d'eau depuis la station de pompage des Condamines







Réservoir Notre Dame



Réservoir Mermoz

# > RÉSEAUX D'EAU

# Contrat de Délégation de Service Public

Depuis 1962 la commune de Péret gère elle-même le service de l'eau

et de l'assainissement, mais la loi «Organisation Territoriale de la République » (loi NOTRE) prévoit un transfert obligatoire des services de l'eau et de l'assainissement à l'intercommunalité.

En ce qui concerne le Clermontais, cette compétence a été transférée au 31/12/2017 malgré l'opposition des élus de la commune de Péret.

Afin de conserver une partie de ses prérogatives, et de renouveler la totalité du réseau d'eau datant de 1962, la commune a décidé de signer un contrat de Délégation de Service public (DSP) avec un prestataire extérieur.

Pour cela, elle a fait appel au cabinet Gaxieu, en juin 2016.

La procédure a duré presque I an, durée pendant laquelle la commune a d'abord délibéré sur l'approbation du principe de délégation puis lancé un appel d'offres dans la presse afin de trouver un prestataire de service.

Après analyse des offres et négociations avec les candidats, la SEML « La Pérétoise des eaux » a été retenue en mars 2017. Le contrat a été signé en avril pour une gestion au 1 er mai 2017.

#### La SEML «L'eau des Condamines »

La Société d'Économie Mixte Locale (SEML) « La Pérétoise des eaux » a été crée en 2016 avec pour objet la gestion du service des eaux et assainissement de la commune de PERET.

Elle se composait lors de sa création le 10/10/2016 de 2 actionnaires :

- La commune de Péret pour 51%
- La Société à Actions Simplifiée SAS « l'eau des Condamines » pour 49 %

La SAS a été créée le 23/05/2016 et comporte 167 actionnaires représentant les usagers du service et détenant 275 actions.

Le conseil d'administration est composé de :

Sandra BRUNEAU PINGUET, Brigitte BILHAC, Estelle BONNIOL, Anny CHIFFRE, Tristan COLL, Philippe LEBAILLY, Guy LE NEOUANNIC, Régis MONTAGNE, Serge NOIN, Geneviève SATGER, Christophe THUROTTE, Laure VERGNES, Christophe VIDAL, Dominique ZARAGOZA.



- La SAS l'eau des Condamines (5 membres)
- La Communauté de Communes du Clermontais (4 membres)
- La Commune de Péret (2 membres)

Les membres du conseil d'administration sont désormais :

- <u>SAS</u>: Sandra BRUNEAU PINGUET, Anny CHIFFRE, Geneviève SATGER, Laure VERGNES, Christophe VIDAL
- <u>Communauté de Communes du Clermontais</u>: Claude REVEL, Joël AZAM, Serge DIDELET, Olivier BRUN
- Commune : Dominique ZARAGOZA et Michel De BIASIO.

Monsieur Dominique ZARAGOZA est Président-Directeur bénévole de la SEML La Pérétoise des eaux.

Les agents communaux sont mis à disposition de la SEML par le biais du contrat de délégation pour réaliser les travaux courants techniques et administratifs (relevés d'eau, problèmes de compteurs, facturation, encaissements, ...)



# Le prix de l'eau



La Communauté de Communes du Clermontais (CCC) a récupéré la compétence eau et assainissement au 1er janvier 2018.

A ce titre, elle a créé une régie intercommunale Interc'Eau. Cependant, si la majorité des communes du Clermontais seront gérées par l'intercommunalité, Péret est dans une A PERETOISE DES EAUX SITUATION particulière car la commune a déjà un contrat avec la SEML La Pérétoise des eaux par Délégation de Service Public. Elle est donc gérée par 2 partenaires.



La CCC a désormais la charge de fixer le prix de l'eau.

Le « prix de l'eau » doit permettre le paiement du Concessionnaire (SEML La Pérétoise des eaux) et de financer les charges de la CCC. Elle couvre l'ensemble des charges du Service de Distribution de l'eau potable et de l'assainissement.

Le tarif comprend une part revenant au Concessionnaire et une part revenant à la

CCC, dite surtaxe.

La part du Concessionnaire comporte un abonnement (partie fixe) et une consommation (partie variable de la facturation en fonction du volume d'eau facturé à l'abonné).

Le concessionnaire a la charge de réaliser des travaux concessifs c'est-àdire des travaux d'investissement. Il est prévu dans le contrat de délégation le renouvellement de l'ensemble du réseau datant de 1962.

Le prix de l'eau est divisé en 2 parties (SEML et CCC) (tarif hors taxes) :

- Partie fixe annuelle : abonnement eau = 66,00 €/an et abonnement assainissement 37 €/an,
- Partie proportionnelle liée à l'exploitation eau = 0,2821 €/m³, assainissement 0,3409 €/m³,
- Partie proportionnelle liée à l'investissement des travaux concessifs eau = 1,2679  $\notin$ /m<sup>3</sup>, assainissement = 0,1091  $\notin$ /m<sup>3</sup>
- Surtaxe tarif communauté de Communes

Ainsi, un abonné ayant une consommation de 120 m3 (consommation de fort, Cabanisses - Pradalenque référence) paiera une mensualité de 39 €, ce qui reste raisonnable comparé Pasteur, travaux hiérarchisés, au paiement de l'électricité, d'un abonnement de téléphonie internet, de canal+...

# Renforcement du réseau d'eau potable Rue St Exupéry, Ravel Debussy

Réalisés avant le pavage des rues en janvier 2016, le coût du renforcement du réseau dans ces rues a été de :

Coût total HT 44 951.62 €





#### **EAU ET ASSAINISSEMENT**

Année après année, une action continue:

1983-1988 : station pompage Resclause, chemin des Roques et Notre Dame, chemin des

1989-1994: station de pompage, réservoir Notre Dame

1995-2000 : avenue J.Mermoz, Marcelin albert, réseau route de Cabrières

2001-2007 : lagunage, place du station relevage, secteur Magdelaine, ch Peyral, rue Claude Debussy, Colbert, J.Ferry. St Gély d'arques, installation pompes

2008-2013 : rehaussement bouche à clé rues Debussy Pouget et places, SDAEP et déconnexion des sources, Chloration, DUP

2014 et 2015 : mise en conformité du SDAEP lere tranche 2016: rue St Exupéry Ravel

2017 : mise en conformité du SDAEP 2nde tranche, lagunage

Coût total: 2 567 485.35 € TTC **Subventions** 1 537 656.97 € quote part communale 1 029 828.38 € Soit 40 % du coût total

# > RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

SECRETARIAT ouvert du lundi au vendredi de 9h15 à 11h45 et de14h à 18h AGENCE POSTALE COMMUNALE ouverte du lundi au vendredi de 9h15 à 11h45 et de 14h à 17h

Tél 04 67 96 09 41

Service technique 06 30 63 29 36

Site Internet www.mairie-peret.fr

Mail mairieperet@gmail.com

#### **GESTION DU SERVICE DES EAUX : SEML LA PERETOISE DES EAUX**

Place des Anciens combattants 34800 PERET

Service administratif 07 81 69 24 90 Service technique 07 69 80 94 00

#### **ECOLE JACQUES MONTAGNE**

04 67 96 38 93

Cantine / Garderie : vente des tickets en Mairie

#### GENDARMERIE NATIONALE

Clermont l'Hérault 04 67 96 00 32

#### **HOTEL DES FINANCES PUBLIQUES (Impôt)**

04 67 90 49 00 8 place du 14 juillet 34120 Pézenas

#### COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CLERMONTAIS

04 67 88 95 50 20 avenue Raymond Lacombe, Espace Marcel Vidal, 34800 Clermont l'Hérault

#### PAROISSE

04 67 96 15 20

8 rue Louis Blanc 34800 Clermont l'Hérault

#### **SOUS-PREFECTURE**

04 67 88 34 00

Avenue de la République 34700 Lodève

#### CONSEIL DEPARTEMENTAL

04 67 67 67 67 1000 rue d'alco 34000 Montpellier

#### **CONSEIL REGIONAL**

04 67 22 80 00

201 av de la Pompignane 34064 Montpellier

#### TRANSPORTS SCOLAIRES

Hérault Transport Montpellier 04 34 888 999

Renseignements et horaires sur leur site Internet www.herault.fr/herault-transport

#### MAISON MEDICALE DE GARDE COEUR D'HERAULT

Centre Hospitalier, I Boulevard de l'hôpital, Cours de la Chicane, 34800 Clermont l'Hérault Les horaires d'ouverture de la maison médicale sont les suivants :

- les soirs de semaine de 20h à 24h.
- les week-ends et jours fériés : de 12h à 24h le samedi et de 8h à 24h les dimanches et jours fériés, le lundi lorsqu'il précède un jour férié, le vendredi et le samedi lorsqu'ils suivent un jour férié

#### **BOITES AUX LETTRES DE PHARMACIE PERET**

Déposez votre ordonnance dans une des boîtes aux lettres « pharmacie » situées à la Mairie avant 14h et vos médicaments seront livrés en fin de journée dans le commerce de Monsieur Valéro.

Pharmacie « Les sources » 34320 FONTES 04 67 25 15 64

Pharmacie « Les Vignes » 34800 ASPIRAN

04 67 96 50 33